

LE 18 MARS 2014

SALARIES DE LA MUTUALITE EN GREVE ET MANIFESTATIONS.

SALARIES - EMPLOIS - CONDITIONS DE TRAVAIL



Déclaration commune

Les Fédérations CGT, FO et CFTC déplorent la situation sociale particulièrement dégradée des salaires, de l'emploi et des conditions de travail dans nos Mutuelles, qu'elles soient du Livre II (mutuelle santé) et du Livre III (œuvres sanitaires et sociales).

Sous prétexte d'une réduction des frais de gestion, l'UGEM et les employeurs s'attaquent toujours plus à la masse salariale.

La NAO de fin d'année est révélatrice d'un durcissement de comportement des employeurs qui ont créé volontairement les conditions de non signature de l'ensemble des fédérations syndicales en ne laissant aucune marge de négociation.

Cette situation délibérée des employeurs favorise les augmentations individuelles au détriment d'augmentations collectives dans nos Mutuelles.

Force est de constater que l'appauvrissement des salariés de la Mutualité s'accroît.

A cette pression insupportable sur les rémunérations, s'ajoutent des plans sociaux, des licenciements et de nombreux départs à la retraite non remplacés.

Les fédérations syndicales dénoncent les lourdes conséquences des regroupements et fusions sur les personnels qui en sont les premières victimes.

Ces restructurations servent de motif à remettre en cause l'ensemble des acquis sociaux des salariés.

Les fédérations affirment que les réalisations sanitaires et sociales sont une véritable valeur ajoutée pour les mutuelles santé et répondent à l'objectif de l'accès aux soins pour tous.

Dans ce contexte, la Mutualité Française doit se donner les moyens de pérenniser et de développer les réseaux sanitaires et sociaux mutualistes et peser sur les pouvoirs publics pour obtenir des financements.

Les réorganisations, mutualisations, fusions, restructurations incessantes menées au pas de charge, engendrent des frustrations et des difficultés relationnelles entre les salariés, ce qui contribue au mal être des personnels.

Ceux-ci se sentent méprisés, traités comme des pions.

Pour bon nombre de salariés, le mal être devient souffrance et les troubles psycho-sociaux se développent dans nos mutuelles.

Les fédérations appellent le personnel à s'opposer à cet engrenage de rigueur, de destructions des droits et acquis et de détérioration des situations de travail.

ELLES APPELLENT LES SALARIES DE LA MUTUALITE A ETRE EN GREVE ET A MANIFESTER LE 18 MARS 2014

POUR :

- **Une revalorisation générale des salaires,**
- **L'arrêt des licenciements, des suppressions d'emploi et la transformation des CDD en CDI pour assurer l'intégralité des missions et services de qualité auprès des adhérents,**
- **Le respect de la convention collective nationale et le maintien des acquis sociaux.**

Montreuil, le 30 janvier 2014